

Promesses électorales



Lors de l'élection provinciale 2018,
votons pour une loi assurant
l'équité salariale
dans le secteur privé.



LIBÉRAL

Adopter une loi qui exige la mise en place de l'équité salariale dans les secteurs municipal et parapublic d'ici 2020 et les grandes entreprises d'ici 2022.

« Les gouvernements locaux et les organismes parapublic comme les foyers des soins, seront tenus de se conformer à la nouvelle loi sur l'équité salariale d'ici 2020 et les grandes entreprises employant 50 employé(e)s ou plus devront s'y conformer d'ici 2022 ».

— Brian Gallant

PROGRESSISTE-CONSERVATEUR

Aucune mention.

VERT

Modifiera la Loi de 2009 sur l'équité salariale pour inclure les lieux de travail du secteur privé.

« Nous voulons voir des progrès importants en matière d'équité salariale dans le secteur privé ».

— David Coon

NOUVEAU PARTI DEMOCRATIQUE

Assurer l'équité salariale dans le secteur privé et commencera par exiger une étude sur l'équité salariale et sa mise en œuvre dans le secteur des soins communautaires

« Nous avons besoin d'une loi maintenant pour le secteur privé, sinon ces pratiques discriminatoires qui touchent la moitié des Néo-Brunswickois(es) continueront ».

— Jennifer McKenzie

ALLIANCE DES GENS

Aucune mention.

Autorisé par la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick, inc.
Livres et registres conservés par Johanne Perron, directrice des finances, 855-0002.